LES

ACTUS

Le magazine de votre ville

#48

Mars 2024

DOSSIER

RÉNOVER L'HABITAT :
une priorité municipale

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

latourdupin.fr

Le petit
CARNET

Bienvenue !

RIVES AGOPIAN Lucian, 2/09/23 ; LUXEMBOURGER Evan, 8/09/23 ; DONCIEUX Alice, 13/09/23 ; RAMIREZ CONTRERAS Sophie, 14/09/23 ; ABDILLAH Hounaya, 14/09/23 ; CAYOL Adam, 20/09/23 ; ARMANET Charlie, 25/09/23 ; SIMON Gabriel, 12/10/23 ; GENDREY CLORATE Nathanaël, 17/10/23 ; HANOLI Hanna, 24/10/23 ; ZENNAD Ayan, 31/10/23 ; CODY Warren, 29/10/23 ; PERRIARD Lyna, 31/10/23 ; HADJ RABIA Amir et Anes, 2/11/23 ; KRAIEM Tesnim, 2/11/23 ; FERAUD Eden, 17/11/23 ; RABATEL EMMANUEL Kairo, 23/11/23 ; ÇELEN Aras, 6/12/23 ; STANCU Cezar, 9/12/23 ; STANCIU Lucas, 17/12/23 ; DURUZ PEREZ Kiara, 21/12/23 ; MUSABYIMANA Antoine, Shima, 14/01/24 ; FERINOUT DEZEMPTE Djena, 15/01/24 ; MICHEL Layna, 23/01/24 ; MORAT Elena, 24/01/24 ; DALL'ERTA FOURNIER Norah, 24/01/24 ; FELKER Lëya, 30/01/24 ; ERDOGAN Alya, 14/02/24

Ils nous ont quittés

DUMON Pierre, 4/09/23 ; LACROIX née COLLIAT Andrée, 9/09/23 ; MEUNIER René, 11/09/23 ; FRETY Charles, 11/09/23 ; MANGOLD Alain, 14/09/23 ; GROS née MALLEIN-MÉRIN Michelle, 24/09/23 ; FIBBI Jack, 10/10/23 ; KHATER née EL-MHAMDI Seltana, 12/10/23 ; BLAIN Jean-Louis, 14/10/23 ; DOUCET Ketty, 19/10/23 ; GLANTERNIK Philippe, 21/10/23 ; CHAMARIER Jacqueline, 22/10/23 ; LEMAILLE Monique, 3/11/23 ; RALLA-SALANOVA Jésus, 11/11/23 ; BOÏKO Alexandra, 19/11/23 ; BAYET Yvette, 28/11/23 ; GAUTHIER née MOTTIN Renée, 29/11/23 ; NOURISSIER née NOWICKI Lydie, 29/11/23 ; TOURNIER-NARE Michel, 29/11/23 ; REVERON née BROCHIER Paulette, 10/12/23 ; GALLIN née BUISSON Marcelle, 11/12/23 ; MUNIER Jean-Marc, 19/12/23 ; BEN BOUBAKER Taher, 25/12/23 ; BÉRARD Albert, 27/12/23 ; GIRARD née DOUBLIER Lucienne, 29/12/23 ; BUI VIET LINH Aurélia, 29/12/23 ; LEMAITRE née SUTET Renée, 8/01/24 ; PERRIN Marie, 12/01/24 ; BERGER-POULAT Emmanuel, 13/01/24 ; DURAND née GUICHER Gisèle, 6/02/24 ; D'ORGEVILLE née SCHOUTTETEN Marie-Antoinette, 9/02/24 ; VIARROUGE Claude, 15/02/24 ; COLLIAT Michel, 16/02/24 ; CHAZOT Daniel, 25/02/24

Félicitations !

BIEZ Elodie et BREURE Damien, 28/10/23 ; CHATAIL Carine et LEGIN Jérôme, 13/12/23 ; KOLVER Onur et YILMAZ Yeshim, 12/01/24 ; CURTO Loara et ABDELLAOUI Hichem, 13/01/24 ; ÖNCÜ Aysenur et ERSOY Durak, 27/01/24 ; AALILOU EL MAGHREB Jalila et TAIBI Yasser, 17/02/24 ; OZER Céline et SAHIN Fatih, 24/02/24

TITRES D'IDENTITÉ : PENSEZ À LES RENOUVELER AVANT L'ÉTÉ

Les vacances d'été approchent. Pensez à renouveler vos titres d'identité en effectuant les démarches dès aujourd'hui.

Les demandes pour obtenir un passeport ou une carte d'identité se font **uniquement sur rendez-vous**.
Pour gagner du temps, prenez vos rendez-vous directement en ligne, en vous rendant sur www.latourdupin.fr, rubrique « Pratique ».
Pensez également à faire votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, à fournir obligatoirement lors de votre rendez-vous.

Pour rappel, les créneaux disponibles sont ouverts le 1er de chaque mois pour des rendez-vous le mois d'après.
Si tous les rendez-vous sont pris, il n'est pas nécessaire de contacter la mairie, aucun rendez-vous ne sera donné par téléphone.

Si vous n'avez pas accès à une connexion Internet, vous pouvez contacter le réseau France services au 04 74 97 05 79 afin de vous accompagner dans vos démarches.
Pour les urgences (départ professionnel, décès d'un membre de la famille à l'étranger...), merci de contacter le 04 74 83 24 44.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter aux **Elections européennes** qui auront lieu le dimanche 9 juin prochain (un seul tour), vous devez être inscrit sur les listes électorales. Si vous ne l'êtes pas, rendez-vous en mairie (avant le 3 mai) ou en ligne sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396 (avant le 1er mai).
Aussi, en cas d'absence le jour du vote, pensez à établir une procuration.

Jusqu'à fin avril, en raison du plan de sobriété hivernale de la Ville, la mairie est ouverte du mardi au vendredi de 8h15 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, et le samedi de 9h à 12h (hors vacances scolaires). Fermeture le lundi.

Mairie de La Tour du Pin

6 rue de l'Hôtel de Ville - CS 50047
38352 La Tour du Pin cedex

Tél. : 04 74 83 24 44
mairie@latourdupin.fr
www.latourdupin.fr

Le magazine « Les ACTUS » est diffusé dans toutes les boîtes aux lettres turripinoises.
S'il n'était pas parvenu jusqu'à la vôtre, merci de nous le signaler au 04 74 83 24 44 ou par mail à communication@latourdupin.fr.

Horaires d'ouverture :
(de fin avril à octobre 2024)
le lundi de 13h30 à 17h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h,
le samedi de 9h à 12h

Attention : pendant les vacances scolaires, la permanence du samedi matin n'est pas assurée.

DANS CE NUMÉRO

Le petit carnet p. 2

Le mot du maire p. 3

Ma ville en images p. 4

Le dossier p. 8
Rénover l'habitat : une priorité

Ma ville en bref p. 10
• Petits citoyens, grandes actions
• Faciliter les mobilités : un enjeu pour notre ville et le territoire
• Numérique : la Ville une nouvelle fois récompensée

Ma ville solidaire p. 16
Tous prêts pour les Olympiades !

Ma ville animée p. 17
La Journée des Enfants, toujours un succès

Ma ville vue des assos p. 19

Directrice de publication : Claire Durand

Responsable de la publication : John Courroux
Rédaction : John Courroux et Sarah Djafar
Mise en page : John Courroux et Sarah Djafar

Crédits photos : Ville de La Tour du Pin, John Courroux, Sébastien Marcuccilli, Sarah Djafar, Notre Studio (p. 20), Adobe Stock, DR (sauf mention contraire).

Impression : Imprimerie Champagnac

Ce magazine est imprimé en 5 000 exemplaires dans une imprimerie certifiée Imprim'vert.

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.
Dépôt légal : Mars 2024 - ISSN : 2430-9303

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement
PEFC 10-31-3084
www.pefc-france.org

Le mot du
MAIRE

POUR UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE

Dans quelques jours, nous voterons le budget 2024 de la Ville, dont une large part sera consacrée à l'amélioration du cadre de vie de La Tour du Pin, pour une ville où il fait bon vivre.

Avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) qui sera lancée d'ici cet été, nous avons la volonté de rénover l'habitat en cœur de ville. Nous accompagnerons les propriétaires pendant toute la durée de ce dispositif qui doit notamment permettre de lutter contre les situations de mal logement et la vacance commerciale.

En 2024, les travaux d'embellissement de la ville se poursuivront. Côté voirie, 200 000 € seront budgétés pour la réfection des rues de la République et Marius-Souvy. Aussi, une zone ombragée sera créée sur le champ de Mars, des travaux de restauration partielle de la toiture de l'église seront réalisés, de nouvelles pistes cyclables seront tracées, notamment pour relier les Hauts de Saint Roch au centre-ville… L'environnement, le sport, la culture ou encore la sécurité seront les autres thématiques du budget 2024, dont le détail sera à découvrir dans le prochain numéro des ACTUS.

Cette année, nous allons également à votre rencontre. Dans son histoire, la commune a connu réunions de quartier, consultations et autres permanences. Ces dispositifs ont chacun leurs avantages et leurs inconvénients, mais ces rencontres sont nécessaires au cours d'un mandat. Nous vous proposons donc différents rendez-vous, dans différents lieux de la commune, selon nos projets en cours, en lien avec votre quotidien. Nous avons d'ailleurs débuté le mois dernier avec la réunion autour des mobilités et celle sur les zones d'accélération des énergies renouvelables.

Enfin, je veux profiter de ces quelques lignes pour vous inviter à participer aux événements proposés par la Ville et les associations. Jeux olympiques obligent, et parce que La Tour du Pin a été labellisée « Terre de Jeux », l'année 2024 revêt les couleurs du sport. Nous avons souhaité construire une programmation complète et orienter les temps forts de La Tour du Pin vers l'Olympisme : Journée des Enfants, Fête du Miron, Olympiades seniors… Vivons ensemble ces moments de convivialité et de partage !

Claire Durand,
Maire de La Tour du Pin

1

1 : REPAS DES AÎNÉS

Le 29 novembre dernier, la salle Equinoxe a été le théâtre de l'édition 2023 du repas des aînés, proposé par la municipalité.
282 Turripinoises et Turripinois âgés de 70 ans et plus s'y étaient donné rendez-vous pour déguster un bon repas, pour partager des souvenirs et aussi pour en créer des nouveaux. L'ambiance y était des plus conviviales !

2-3 : FESTIVITÉS DU 8 DÉCEMBRE

C'est un rendez-vous désormais bien ancré à La Tour du Pin : les festivités du 8 décembre.
Marché de Noël, déambulations, animations et embrasement de lumières dans le ciel turripinois… Le **programme féérique** concocté au centre-ville a une nouvelle fois ravi petits et grands. Vivement le 8 décembre prochain !

2

3

4 : NOËL À LA RÉSIDENCE

La salle de l'Âge d'Or de la résidence Arc-en-ciel a accueilli le 13 décembre dernier le repas de Noël de la résidence autonomie. **94 personnes** se sont retrouvées pour partager le déjeuner, au son de la musique du groupe Les Ailes de la Musique.

5-6 : NOËL DANS LES ÉCOLES

Le repas de Noël, c'est un moment toujours très attendu et apprécié par les enfants déjeunant dans les écoles de la ville ! A quelques jours des vacances, ils se sont régalés et ont pu profiter d'une **ambiance féérique** assurée par les agents de la Ville.

7 : CONCERT DE NOËL

C'est l'**Orchestre d'Harmonie de Bourgoin-Jallieu** qui s'est produit lors du traditionnel concert de Noël organisé à la salle Equinoxe.
Une nouvelle fois, le public a répondu présent à ce rendez-vous gratuit. Salle comble pour applaudir les 70 musiciens qui composent l'un des plus anciens ensembles de la région.

8 : COLLECTE DES SAPINS

Chaque année, comme de nombreuses communes, la Ville met à la disposition des habitants un enclos afin qu'ils puissent y déposer leur arbre de Noël une fois les fêtes de fin d'année terminées.
323 sapins ont ainsi été collectés du 26 décembre au 31 janvier sur le champ de Mars (contre 280 l'année précédente).
Les agents des services techniques de la Ville transforment les sapins récoltés en copeaux de bois, qui serviront au paillage des massifs de fleurs en ville. Ils en ont également mis à la disposition des habitants durant tout le mois de janvier.

9

Les élus du Conseil Municipal d'Enfants sur scène 10

Les élus du Conseil municipal 12

9 À 14 : CÉRÉMONIE DES VŒUX

L'édition 2024 de la cérémonie des Vœux à la population de la Ville de La Tour du Pin s'est déroulée le 19 janvier à la salle Equinoxe. Pour ses premiers vœux en tant que maire de la Ville, Claire Durand a notamment souhaité mettre l'accent sur **la thématique de l'engagement**.

Deux agents travaillant à la mairie depuis 1980 et 1985 ont reçu la médaille de la Ville : Laurence Baijot et Florence Rabatel. Le lendemain, Suzanne Jacquemond a également été décorée, en hommage à son engagement pour la ville ces dernières décennies.

« *A travers ces trois personnes, je voulais rendre hommage à tous nos concitoyens, bénévoles, agents, élus, habitants, impliqués dans leur travail, leurs missions, leurs associations, leurs études, et leur dire que cela vaut la peine* », a ajouté Claire Durand lors de son discours.

Laurence Baijot (à g.) et Florence Rabatel (à d.) mises à l'honneur lors de la Cérémonie des Vœux 13

Suzanne Jacquemond et Claire Durand 14

11

15

16

15-16 : LA SAINT VALENTIN SUR GRAND ÉCRAN

A l'occasion de la Saint Valentin, la Ville de La Tour du Pin a donné la possibilité aux habitants de **déclarer leur flamme sur les trois panneaux lumineux** de la commune. Le 14 février dernier, les messages d'amour et d'amitié des Turripinois ont défilé tout au long de la journée.

17

17 : RECENSEMENT DE LA POPULATION

Cette année, la Ville de La Tour du Pin a réalisé le recensement de sa population **pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre**.
L'ensemble des logements et des habitants a été recensé du 18 janvier au 17 février.

Le
DOSSIER

RENOUVELLEMENT URBAIN

RÉNOVER L'HABITAT : UNE PRIORITÉ

Redonner de l'attractivité à la commune, c'est l'un des objectifs que se fixe la Ville de La Tour du Pin avec le lancement, d'ici cet été, de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). Cette dernière est une priorité du mandat municipal.

La Ville attentive à l'habitat dégradé

Selon une étude récente, sur les 4 325 logements que compte la commune, 2 500 sont considérés comme anciens, ce qui représente donc plus de 55 % du patrimoine bâti. Beaucoup de ces bâtiments dégradés sont situés en centre-ville, le centre historique et donc le plus ancien de La Tour du Pin.
Si la Ville assure une surveillance visuelle rue par rue, elle ne peut pas pour autant en détecter toutes les dégradations. Les bâtiments les plus fragilisés – dont le nombre est estimé à une centaine – font l'objet d'une attention particulière. La Ville échange régulièrement avec les propriétaires pour les inviter à réaliser les travaux nécessaires à la sécurité et à la sûreté de leurs biens. Mais comme ces bâtiments sont privés, l'intervention de la collectivité s'arrête là. Pour autant, en cas de nécessité (danger imminent par exemple), des procédures judiciaires peuvent être engagées contre les propriétaires. L'exemple le plus récent est celui du Buffet de la gare.
Outre l'ancienneté, le mauvais état de certains bâtiments peut également s'expliquer par un manque de moyens des propriétaires. Le taux de pauvreté est de 26 % à La Tour du Pin, alors que celui du département est d'un peu plus de 11 %. Par ailleurs, la commune ne compte que 35 % de propriétaires occupants, contre 65 % de propriétaires bailleurs.

L'OPAH-RU bientôt sur les rails

« *Pour remédier à cette problématique, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) va être lancée avant l'été et durera cinq ans* », a annoncé Claire Durand, maire de la Ville, lors de la cérémonie des Vœux. « *Ce sont plus de 2,6 millions d'euros qui vont permettre d'aider financièrement les propriétaires, dans un périmètre que nous avons défini, à effectuer des ravalements de façades, mais pas seulement. Ils pourront bénéficier d'aides pour financer des travaux de rénovation énergétique, mais aussi, et c'est un dispositif innovant, pour financer des conseils d'architectes leur permettant de rénover, de réaménager, ou encore de scinder leurs biens.* »
Ces aides concerneront aussi bien l'habitat que le commerce, les deux étant très liés dans le cœur de ville.

« *Vous l'aurez compris, l'OPAH-RU, c'est la continuité de notre projet d'embellissement de notre ville* », ajoute-t-elle. « *Dès 2024, ce sont donc des moyens financiers et humains concrets qui vont être déployés pour une ville où il fait bon vivre. Je remercie à nouveau l'État, la Région, le Département et les Vals du Dauphiné pour leur soutien financier à nos projets.* »

La Tour du Pin « Petite ville de demain »

« *C'est grâce à sa labellisation « Petites villes de demain » que La Tour du Pin va pouvoir engager l'OPAH-RU* », indique Corinne Honnet, adjointe en charge de l'urbanisme. « *En plus d'avoir des éléments chiffrés et de réaliser des études complémentaires, le travail engagé nous a permis d'apporter un investissement massif avec des partenaires comme l'État, le Département et les Vals du Dauphiné.* »
« *Être labellisée « Petites villes de demain », c'est une reconnaissance de l'État, qui affirme que La Tour du Pin est une ville nécessaire à son territoire de par sa position centrale, mais qu'elle a besoin d'aides, de partenariats et de financements* », explique Claire Durand. « *« Petites villes de demain », c'est un programme d'actions qui voit un peu plus loin et plus large qu'un projet de mandat, car il projette notre commune au-delà de la durée de ce dernier, et il met en perspective la commune au sein de l'intercommunalité.* »

Pour rappel, la Ville de La Tour du Pin et la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné ont signé le 3 mars 2023 leur convention « Petites villes de demain », par laquelle elles s'engagent avec l'État et le département de l'Isère à mettre en œuvre un programme d'actions ambitieux pour redynamiser le territoire. Ce ne sont pas moins de 43 projets qui verront le jour d'ici 2028.
Le programme d'actions de La Tour du Pin s'articule autour de 5 priorités : rénover l'habitat et créer une offre attractive en centre-ville ; redynamiser le commerce de proximité ; développer la mobilité en centre-ville ; améliorer les services publics ; assurer la sécurité, la prévention de la délinquance et l'insertion sociale et professionnelle.

LE PERMIS DE LOUER A BIENTÔT UN AN : QUEL BILAN ?

Corinne Honnet, adjointe en charge de l'urbanisme et du développement durable

Depuis le 1er mai 2023, les bailleurs privés qui souhaitent mettre en location leur bien en centre-ville doivent solliciter auprès de la Ville un Permis de louer. Ce dernier consiste à interdire ou soumettre à condition de travaux la mise en location d'un logement qui porterait atteinte à la sécurité ou à la salubrité des occupants, ou ne respecterait pas les critères de décence.
L'objectif de ce dispositif est donc d'inciter les propriétaires-bailleurs à rénover les logements considérés comme vétustes, voire insalubres dans certains cas, avant de les mettre en location.

Pour rappel, « *si le Permis de louer a vu le jour à La Tour du Pin, c'est notamment parce qu'une vingtaine de signalements de logements indécents avait été recensée depuis 2020* », se souvient Corinne Honnet, adjointe à l'urbanisme. « *Les aides financières mises en place jusqu'en 2017 suite à un diagnostic réalisé en 2013 révélant que 15 à 25 % des logements pouvaient être qualifiés d'indignes, n'ont pas suffi. Nous souhaitons donc profiter du dispositif « Petites villes de demain » afin de poursuivre la lutte contre les situations de mal-logement pour, à terme, offrir aux ménages qui désirent s'installer dans le centre-ville des logements répondant à leurs attentes.* »

Depuis la mise en place opérationnelle du Permis de louer, le 1er mai 2023, un peu plus de 100 demandes ont été enregistrées par les services municipaux (55 % des dossiers déposés par des privés, 45 % par des agences).

Pour effectuer une demande, le bailleur doit remplir une demande d'autorisation préalable de mise en location (Cerfa n°15652*01) avant de la déposer à l'accueil de la mairie ou de l'envoyer par mail à permisdelouer@latourdupin.fr. Cette demande, complétée de tous les diagnostics techniques obligatoires (plomb, gaz, électricité, amiante et DPE), est instruite dans un délai d'un mois. Durant cette période, les services de la Ville effectuent des vérifications sur place, afin de s'assurer que le logement est conforme aux normes de décence en vigueur et qu'il ne porte pas atteinte à la sécurité et à la santé des locataires.

Si le dossier et la visite présentent des non-conformités, des prescriptions sont données au propriétaire pour la mise en conformité de son logement. La réalisation de travaux conditionne alors la mise en location du bien.
A noter : en cas de mise en location sans autorisation préalable, le locataire s'expose à une amende qui peut aller jusqu'à 5 000 € ; ce montant peut grimper à 15 000 € en cas de mise en location si les travaux prescrits à la suite d'une première visite n'ont pas été réalisés.

Renseignements : 04 74 83 24 43
permisdelouer@latourdupin.fr

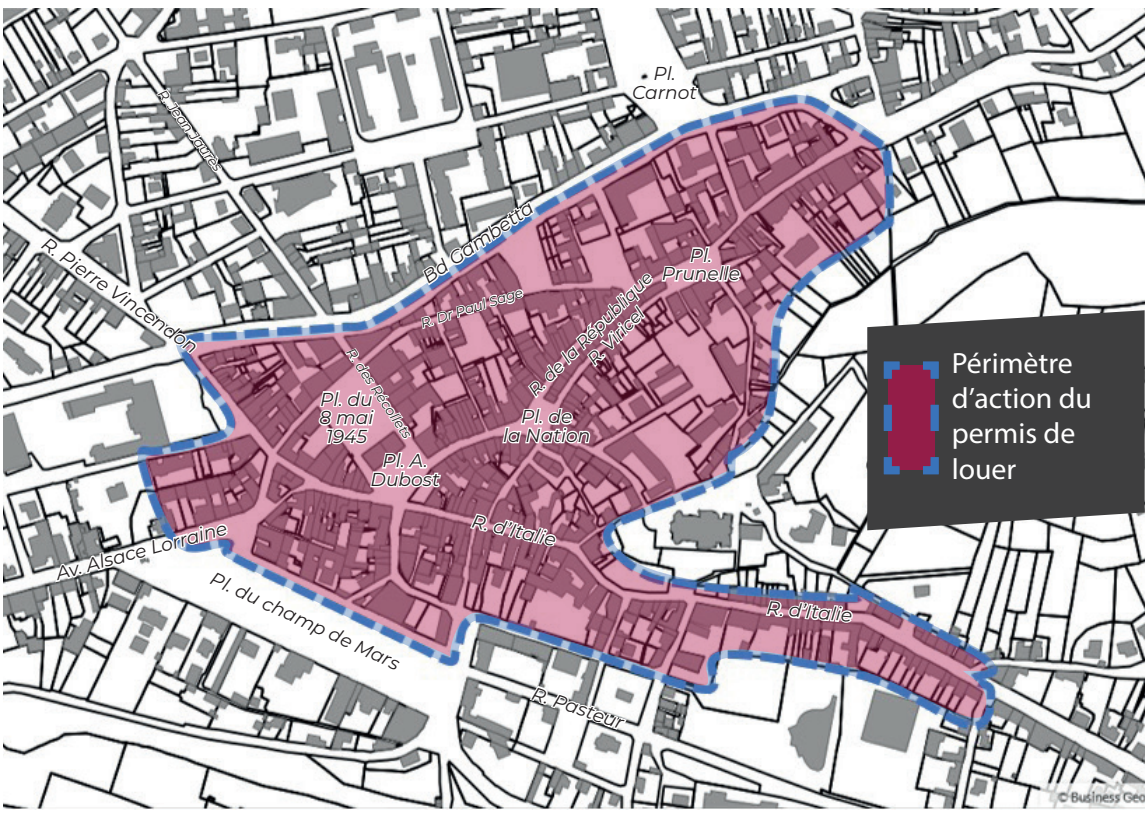

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

PETITS CITOYENS, GRANDES ACTIONS

Au Conseil Municipal d'Enfants (CME), on ne s'ennuie pas ! Les jeunes élus sont épatants et ils débordent d'idées. La preuve avec ces quelques actions concoctées par leurs soins.

Au secours des hérissons

Dans nos espaces verts, une petite créature discrète joue un rôle important dans l'écosystème : le hérisson. Ces petites bêtes ont de plus en plus de mal à trouver refuge et les élus du CME l'ont bien compris ! Après 2 jours d'ateliers bricolage, ils ont pu installer leurs abris dans 4 endroits de la ville. Un beau projet qui favorise la conservation de la faune et le développement de la biodiversité.

Une collecte alimentaire

« *Eveillés et conscients du monde qui les entoure, nos jeunes élus ont aussi réfléchi à un projet de collecte alimentaire pour aider celles et ceux qui en ont besoin* », explique Pascal Salesiani, conseiller municipal délégué en charge du CME.
Mi-mars, durant une semaine, ils ont mobilisé leurs camarades de classe afin de récolter le plus de denrées alimentaires possible. Une action solidaire et généreuse à renouveler !

Quand jeunes et seniors se rencontrent

Les jeunes aiment partager des moments avec leurs aînés, porteurs d'histoires et d'expériences précieuses.
C'est pour cette raison que, le 3 avril, ils organiseront un après-midi avec les seniors de la résidence autonomie de la ville. Au programme : jeux, activités, goûter, et surtout partage !

Nettoyer pour préserver

Armés de gants, de sacs poubelles et de beaucoup de détermination, les jeunes élus organiseront une opération de nettoyage de la ville le 5 juin prochain.
Conscients des effets néfastes causés par la pollution et de l'importance de la protection de l'environnement, ils avaient à cœur de se mobiliser et d'agir !

La Journée des Enfants

Les membres du CME participeront à l'organisation de la Journée des Enfants, qui aura lieu le samedi 4 mai aux Hauts de Saint Roch (*cf. page 17*).
Au menu : une color run garantissant une explosion de couleurs, un tournoi de foot, des châteaux gonflables et bien d'autres surprises.

Pascal Salesiani, conseiller délégué en charge du Conseil Municipal d'Enfants et de l'animation

COMPTEURS D'EAU

La relève annuelle se poursuit jusqu'à l'été

La campagne annuelle de relève des compteurs d'eau du service des eaux et assainissement des Vals du Dauphiné (VDD) a démarré et se déroulera jusqu'en juillet prochain.
L'agent releveur est muni d'une carte professionnelle et porteur d'une tenue floquée du logo des VDD.
Il est demandé aux usagers de rendre les compteurs d'eau accessibles (merci d'enlever la végétation envahissante, les objets posés sur les plaques...) afin de permettre la relève.
Si vous êtes absent le jour du passage de l'agent ou que celui-ci n'a pas pu accéder à votre compteur, un formulaire d'avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres, vous invitant à contacter les services afin de prendre un rendez-vous.

AIDE

Une prime pour remplacer son système de chauffage

Afin d'améliorer la qualité de l'air et vous aider à faire des économies d'énergie, la Communauté de communes des Vals du Dauphiné met en place la Prime Air bois. Cette dernière, pouvant aller jusqu'à 1 000 € (sous conditions), vous donne un coup de pouce pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois (cheminée, poêle...) par un nouveau, plus performant et moins polluant.

Pour tout savoir sur la Prime Air Bois, rendez-vous sur www.valsdudauphine.fr/vos-services/developpement-durable/la-prime-air-bois

ASSAINISSEMENT

Des travaux sur le réseau

Jusqu'à la fin du mois de juin, des travaux importants de réhabilitation du réseau d'assainissement créent des perturbations sur la circulation des automobiles au niveau de la sortie n°9 de l'autoroute A43.
La Communauté de communes des Vals du Dauphiné investit 3 millions d'euros pour améliorer la qualité de l'eau traitée. Ces travaux étant indispensables, elle met tout en œuvre pour limiter la gêne occasionnée pour les habitants.

Plus d'infos sur www.valsdudauphine.fr

Infos
PRATIQUES

Accueil mairie
04 74 83 24 44 / 6 rue de l'Hôtel de Ville

Service culturel
04 74 97 59 73
Les Halles, place Antonin Dubost

Service urbanisme
04 74 83 24 43 / 6 rue de l'Hôtel de Ville

Service vie associative
04 74 83 24 36 / 6 rue de l'Hôtel de Ville

Police municipale
04 74 83 35 35 / 16 rue Aristide Briand

Résidence Allagnat
04 74 83 24 10 / 8 boulevard Victor Hugo

Résidence Arc en Ciel
04 74 83 24 20 / 29 boulevard Victor Hugo

Office de Tourisme
04 74 97 14 87
Les Halles, place Antonin Dubost

Vals du Dauphiné / France services
04 74 97 05 79 / 22 rue de l'Hôtel de Ville

CCAS

9 rue Claude Contamin

Tél. : 04 74 83 26 20

Horaires d'ouverture :
(jusqu'en avril)
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30. Fermeture le vendredi.

(à partir d'avril - date non définie)
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermeture le mardi après-midi.

Permanences au CCAS
Le centre d'information sur les droits des femmes et des familles assure les 1er et 3e vendredis du mois de 9h à 12h sur rendez-vous des permanences juridiques gratuites, confidentielles et ouvertes à toutes et tous (au 18 rue Danielle Mitterand jusqu'en avril).

FACILITER LES MOBILITÉS : UN ENJEU POUR NOTRE VILLE ET LE TERRITOIRE

Le 5 février dernier, à l'initiative de l'équipe municipale et en collaboration avec Les Vals du Dauphiné, une réunion publique autour des mobilités a été organisée à la salle Romanet du CCAS. Vous n'étiez pas présent ? Le magazine Les ACTUS vous propose une séance de rattrapage.

Les volontés municipale et intercommunale affirmées de concrétiser des solutions ou des modes de déplacements à la portée des habitants et selon leurs besoins, c'est ce qui a motivé l'organisation, le mois dernier, d'une réunion publique sur la mobilité.

Faire cohabiter les piétons, cyclistes et automobilistes

« *Améliorer l'offre de mobilité, développer les mobilités douces et les connexions des quartiers avec le centre-ville est un des axes du programme « Petites villes de demain »* », rappelle Fabrice Paccalin, adjoint en charge de la vie citoyenne, de l'accessibilité et de la mobilité.

Une zone à modération de trafic, ou zone de rencontres, a ainsi été aménagée en 2023 sur le secteur de la rue d'Italie. Objectifs : créer une cohabitation apaisée entre tous les usagers de la route, protéger les piétons et cyclistes, usagers de la voie publique les plus vulnérables, et permettre le développement de la vie locale.
Autre enjeu du programme « Petites villes de demain » : aménager un réseau cyclable continu pour faciliter les déplacements.
« *Le schéma directeur vélo engagé entre 2022 et 2023 apporte une vision à long terme sur le maillage des liaisons nécessaires en mode doux pour desservir la gare, la zone industrielle et rallier le haut et le bas de la ville* », explique Fabrice Paccalin.
Le projet permettrait de développer 56 itinéraires et 158 km sur l'ensemble du territoire. A La Tour du Pin, l'objectif est de relier le centre-ville au quartier des Hauts de Saint Roch (liaison Nord-Sud), la gare à la zone industrielle des Vallons, ainsi que les villages de Saint-Clair-de-La-Tour et Saint-Jean-de-Soudain (liaison Est-Ouest).

Autre enjeu : améliorer l'offre de mobilité grâce au transport communal et au covoiturage solidaire Atchoum.

Le transport communal et solidaire

CCAS *Centre Communal d'Action Sociale*
LA TOUR DU PIN *Vivre en Dauphiné*

Mis en place en juillet 2023, ce service municipal permet aux Turripinois de prendre des navettes en minibus de 8 places le mardi matin et le samedi matin (de 9h à 12h). Une solution, entre autres, pour se rendre au marché, chez nos commerçants du centre-ville… Pour connaître le parcours de cette navette (qui passe notamment par les Hauts de Saint Roch, l'hyper-centre ou encore la résidence autonomie) ainsi que les modalités d'accès à ce service facturé 1,25 € l'aller / 1,25 € le retour, contactez le CCAS (9 rue Claude Contamin ; 04 74 83 26 20).

Le covoiturage solidaire, quésaco ?

Atchoum

Autre dispositif présenté lors de cette réunion publique : le covoiturage solidaire Atchoum, proposé par Les Vals du Dauphiné. Objectif de cette solution : mettre en relation des passagers qui ont besoin de se déplacer sur de courts trajets avec des conducteurs prêts à rendre service.

• **Vous avez besoin de vous déplacer ?**
Faites votre demande en appelant le 0 806 110 444 ou en vous rendant sur www.atchoum.eu. Une fois déposée, la demande de trajet est transmise à tous les conducteurs inscrits localement. Le premier disponible est alors mis en relation avec le passager, va le chercher chez lui, l'emmène sur son lieu de rendez-vous et le raccompagne chez lui.

• **Vous souhaitez vous inscrire comme conducteur ?**
Rendez-vous sur www.atchoum.eu. Dès qu'une personne proche de chez vous aura besoin de se déplacer, vous recevrez un SMS et un mail vous invitant à honorer la course si vous êtes disponible.

Concernant le coût du service, il est plafonné à 0,35 € du km (dégressif en fonction de la distance). Pour connaître le coût d'un trajet en aller simple, rendez-vous sur la page d'accueil du site www.atchoum.eu. Inutile de vous inscrire ou de vous connecter pour effectuer cette simulation.
De son côté, le conducteur est indemnisé par le passager entre 0,35 et 0,20 € du km en fonction de la distance. Un forfait de 2,50 € est appliqué jusqu'à 10 km.
Le paiement s'effectue au moment de la réservation, par carte bancaire ou par tickets mobilité Atchoum. Vendus par carnet de 10 à 12,50 €, ils sont disponibles à l'accueil France services de La Tour du Pin.
Pour tout savoir sur Atchoum, direction www.atchoum.eu !

Fabrice Paccalin, adjoint en charge de la vie citoyenne, de l'accessibilité et de la mobilité

VIDÉOPROTECTION

13 nouvelles caméras

Cette année, ce sont 13 caméras de vidéoprotection supplémentaires qui vont être implantées sur la commune, selon un schéma élaboré en lien avec la gendarmerie. Leur installation a débuté.

ÉDUCATION

Inscriptions scolaires 2024/2025

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2024-2025 à La Tour du Pin sont ouvertes jusqu'au 30 avril.
Elles concernent les enfants nés en 2021 qui entreront en 1re année de maternelle, ainsi que les nouveaux arrivants sur la commune.
Aucune démarche n'est donc à effectuer pour les enfants déjà scolarisés dans les écoles publiques de La Tour du Pin, sauf en cas de déménagement à l'intérieur de la commune.
Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous, le mardi, le jeudi et le vendredi, en mairie, à prendre par mail à enseignement@latourdupin.fr ou par téléphone au 04 74 83 24 32.
Après avoir effectué cette démarche, les parents devront prendre rendez-vous avec la directrice ou le directeur de l'école.

JEUNESSE

Et si vous candidatiez au Chantier Jeunes 2024 ?

Vous avez entre 16 et 19 ans, habitez à La Tour du Pin et cherchez un job d'été ? Pensez au prochain Chantier Jeunes ! Il aura lieu du 15 au 19 juillet prochain.

Le Chantier Jeunes, c'est quoi ?
Chaque année, le CCAS de La Tour du Pin sélectionne une dizaine de jeunes Turripinois et Turripinoises qui, une semaine durant, effectuent des petits travaux pour améliorer le cadre de vie des habitants (nettoyage, peinture, rénovation…). Les jeunes doivent travailler 28h et sont rémunérés au SMIC horaire.

Comment candidater ?
Deux réunions d'information et de recrutement seront organisées les mercredis 15 et 22 mai à 14h au CCAS (9 rue Claude Contamin). Pour pouvoir postuler, les jeunes devront être en possession d'une lettre de motivation, d'un CV, de leur carte vitale (pas celle de leurs parents), d'une autorisation parentale manuscrite et signée (autorisant le jeune mineur à travailler), d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une carte d'identité.

Renseignements : 04 74 83 26 20

COMMERCES - OUVERTURES

Noboo

Restaurant japonais, premier restaurant de makis hot dogs de la région / Livraisons possibles de 18h à 21h30

Ouvert du mardi au dimanche, midi et soir
15 rue d'Italie / 09 88 55 66 13

Sacrées pépites

Artisans indépendants et auto-entrepreneurs de l'association exposent et vendent leurs créations (bijoux, déco, cosmétiques…).

Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 13h et de 14h à 19h
6 rue d'Italie / sacreespepites@gmail.com

Alpes market

Une nouvelle épicerie du monde (produits alimentaires uniquement) vient d'ouvrir ses portes à La Tour du Pin.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h ; le samedi de 9h à 19h ; le dimanche de 9h à 17h
55 boulevard Gambetta

NUMÉRIQUE

LA VILLE UNE NOUVELLE FOIS RÉCOMPENSÉE

Valérie Bourey, adjointe en charge de la santé et du numérique

La Tour du Pin fait partie des 8 villes iséroises à avoir obtenu le label « Ville Internet » 2024. Trois @ lui ont été attribuées pour la quatrième année consécutive.

Fin février, l'association Villes Internet a décerné 3 @ à la Ville de La Tour du Pin (sur 5 maximum).
Cette distinction vient une nouvelle fois récompenser l'ensemble des actions numériques développées par la Ville ces dernières années.

« *Symbolisé par un panneau d'entrée de ville, le label est comme une bannière sur le fronton des mairies, signifiant son implication dans le déploiement de services publics numériques et la défense d'un numérique citoyen* », a souligné Mathieu Vidal, président de Villes Internet, maire-adjoint d'Albi. « *C'est l'action au quotidien des élus et des agents, dans l'intérêt général des citoyens, qui est ainsi reconnue et valorisée.* »

Le dossier de candidature turripinoise était composé de 39 actions dans les domaines du numérique.

Parmi celles ajoutées en 2023, on notera : le vote en ligne pour la cérémonie de la 1re édition des Mirons d'Or, la mise en place du Portail Famille pour les démarches périscolaires, la mise en ligne de documents réglementaires et de publications sur le site de la Ville, ou encore l'acquisition d'un logiciel de gestion des salles municipales.

« *Pour 2024, la Ville de La Tour du Pin travaillera à l'obtention d'une arobase supplémentaire* », annonce Valérie Bourey, adjointe en charge du numérique. « *L'accroissement de la présence sur les réseaux sociaux - Facebook, Instagram et LinkedIn - est notamment une priorité. Un travail de refonte du site sera également engagé afin d'améliorer l'ergonomie de l'outil. Le développement de la chaîne YouTube grâce à la publication de vidéos thématiques est aussi envisagé.* » Rendez-vous en 2025 !

C'est **la page Facebook** à suivre si vous souhaitez connaître toute l'actualité et toutes les informations de la ville (travaux, animations, événements...).

Ville de La Tour du Pin

5 700 followers

Suivez **la page Instagram** pour découvrir, liker et partager des photos de la ville, des informations concernant les événements municipaux, des stories...

latourdupin

1 359 followers

Sur **la page LinkedIn**, vous retrouvez les actualités et offres d'emplois de la Ville, des informations concernant les services municipaux...

Ville de La Tour du Pin

596 abonnés

SÉCURITÉ

LES TRAVAUX DE LA FUTURE GENDARMERIE ONT DÉBUTÉ

D'ici début 2026, les gendarmes disposeront sur un même site de nouveaux locaux de travail et de nouveaux logements.

Depuis quelques semaines, des travaux ont débuté du côté de l'actuelle gendarmerie de La Tour du Pin. Ce projet, mené en partenariat avec la Société Dauphinoise pour l'Habitat (SDH), comprend deux axes : l'extension de la gendarmerie existante, avec la construction de nouveaux locaux modernes et fonctionnels pour la Brigade Territoriale Autonome de La Tour du Pin ; la construction d'une trentaine de nouveaux logements destinés à accueillir les militaires de la Compagnie et leur famille.
Outre leurs conditions de travail, les gendarmes verront leur vie quotidienne améliorée et leur disponibilité opérationnelle renforcée. A noter également la construction de garages et la création d'une zone de stationnement.

Deux ans de travaux seront nécessaires à la réalisation de ce projet deux-en-un. Une fois le désamiantage et la démolition des bâtiments terminés, d'ici le mois de mai, la phase de construction pourra débuter. La livraison est prévue pour fin 2025 - début 2026.

© Atelier A

Perspective : depuis la rue Pierre Vincendon

© Atelier A

Perspective : depuis l'allée Louis Clerget

TRAVAUX

Coup de jeune à la MJC

Le bâtiment municipal qui accueille la MJC-EVS connaît des travaux importants depuis la rentrée dernière.
L'accueil a été modernisé : réfection des peintures, installation d'une nouvelle borne, d'une baie vitrée ouvrante et d'un éclairage LED.
La partie sanitaire est désormais dotée de 4 WC (un pour enfants, deux pour adultes et un pour les personnes à mobilité réduite).
L'éclairage (passage en LED) et le système de chauffage ont également été revus, et la peinture a été refaite.
Dans la grande salle polyvalente, cinq box de stockage ont été créés.
Une véranda chauffée est actuellement posée devant la MJC. Elle accueillera, à terme, la salle d'attente.
A noter, enfin, qu'un nouveau système d'alarme incendie a été mis en place sur la totalité du bâtiment.
Les travaux, d'un montant de 32 500 €, devraient être achevés dans les prochains jours.

COMMANDE PUBLIQUE

Une réunion publique pour accompagner les entreprises dans leurs réponses aux marchés publics de la Ville et du CCAS

Le jeudi 11 avril, à 18h en mairie, une réunion publique sera organisée à destination des prestataires et des entreprises susceptibles de postuler aux futurs marchés publics lancés par la Ville et le CCAS.
Cette réunion s'inscrit dans une volonté de transparence et d'information des opérateurs économiques. A l'ordre du jour : une présentation de la politique d'achat générale de la collectivité, de la réglementation de la commande publique, et de la programmation des marchés publics 2024.
L'objectif de cette réunion publique est double : pour les entreprises, les aider dans la constitution de leur dossier de réponse à un marché ; pour la Ville et le CCAS, accroître l'attractivité et la pertinence de leurs consultations.

Sameh Belgacem, adjointe en charge de l'action sociale

Bulent Salma, conseiller délégué en charge de l'action sociale, des seniors et de la cuisine centrale

SENIORS

TOUS PRÊTS POUR LES OLYMPIADES !

Le 12 mars dernier, le projet « Olympiades seniors » a été présenté aux habitants. Son principe : proposer de mars à novembre des activités physiques et de bien-être gratuites.

2024, année olympique ! Et c'est en clin d'oeil à cet événement planétaire et pour faire écho au label Terre de Jeux décroché par la Ville, que le CCAS planche depuis plusieurs mois sur l'organisation d'un événement à destination des seniors.

« *Le 2 juillet prochain, à Equinoxe, des Olympiades permettront aux seniors de participer à 5 ateliers physiques encadrés par des coaches, avant de déguster un repas partagé le midi puis de participer à un Forum des associations l'après-midi qui leur sera dédié* », annonce Sameh Belgacem, adjointe en charge de l'action sociale.

Mais d'ici le 2 juillet, et même après, d'autres temps forts seront organisés à destination des personnes âgées. Au menu : activités physiques adaptées, ateliers « Les remèdes de grand-mère » avec préparation d'huiles essentielles pour se sentir mieux, ou encore relaxation sonore.
« *Nous voyons un triple objectif dans les Olympiades seniors* », annonce Bulent Salma, conseiller municipal délégué en charge de l'action sociale et des seniors. « *Le premier, c'est de découvrir ou de redécouvrir une activité physique ; le deuxième, c'est de reprendre confiance en soi ; le dernier, c'est de créer du lien social, d'être en groupe.* »

De nombreux seniors ont déjà validé leur participation à un ou plusieurs ateliers. Pourquoi pas vous ?

Renseignements et inscriptions : 04 74 83 26 20
Rendez-vous également au CCAS, 9 rue Claude Contamin

SOLIDARITÉ

Des visites de convivialité pour rompre l'isolement

Depuis octobre dernier, les personnes âgées seules et/ou isolées peuvent solliciter auprès du CCAS des visites de convivialité. Des bénévoles se rendent à leur domicile pour discuter, jouer, partager un café… Le programme est défini selon les envies et la fatigue de la personne.
Objectif : rompre la solitude.

Renseignements et inscriptions : 04 74 83 26 20

ATELIERS

Être accompagné suite à un décès

Le CCAS de La Tour du Pin organise un atelier d'accompagnement individuel pour les personnes venant de perdre un proche, sur un cycle de 10 séances gratuites (proposées toute l'année 2024) animées par une art-thérapeute.
Des séances collectives seront également proposées les samedi 1er et dimanche 2 juin (de 9h à 17h30) et le samedi 22 juin (de 9h à 13h).

Renseignements et inscriptions : 04 74 83 26 20

Service culturel
Tél. 04 74 97 59 73
service-culturel@latourdupin.fr

LA JOURNÉE DES ENFANTS, TOUJOURS UN SUCCÈS !

L'édition 2024 de la Journée des Enfants se déroulera le samedi 4 mai prochain, de 10h à 16h aux Hauts de Saint Roch.
Une color run (pensez à apporter un t-shirt blanc à salir, lunettes de soleil obligatoires), un tournoi de foot, des châteaux gonflables et d'autres animations pour toutes les générations seront au programme de cette 7e édition de l'événement, qui sera placée sous le signe des Jeux olympiques.
Plusieurs centaines de personnes sont attendues, parmi lesquelles les élus du Conseil Municipal d'Enfants qui participeront à l'organisation de cette belle fête dont le programme complet sera bientôt à retrouver sur www.latourdupin.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Plus que quelques jours pour candidater

Vous êtes un/e musicien/ne, une formation ou une association, et vous souhaitez participer à la Fête de la Musique 2024 à La Tour du Pin ? Candidatez dès maintenant !
Remplissez le formulaire d'inscription et renvoyez-le au service culturel avec la charte de participation !
Attention, les candidatures doivent être transmises avant le lundi 8 avril.

Formulaire d'inscription

Charte de participation

FÊTE DU MIRON

Inscrivez-vous au Marché artisanal et gourmand

Le samedi 13 juillet matin prochain, dans le cadre de la 9e édition de la Fête du Miron (12-13-14 juillet), un Marché artisanal et gourmand sera organisé par la Ville de La Tour du Pin.
Il sera ouvert aux artisans créateurs, producteurs, commerçants non sédentaires, auto-entrepreneurs, commerçants de la ville, associations de la ville, artistes locaux amateurs et professionnels.
Vous souhaitez réserver un emplacement ? Retournez le bulletin d'inscription complété, accompagné des pièces justificatives demandées, avant le vendredi 31 mai.

Bulletin d'inscription

SEMAINE DE LA CRÉATION

Une 8e édition qui promet !

Chaque année, la Semaine de la Création est l'occasion pour les établissements scolaires, de santé et médico-sociaux, ainsi que les associations, de mettre en lumière leurs créations et leurs projets. La Ville met en effet à leur disposition durant ces quelques jours des infrastructures et des agents pour la logistique technique et l'accueil du public.
Parmi les formes artistiques à l'honneur du 27 au 31 mai prochain : le théâtre, la musique, la danse, la chorale, le défilé de mode, la comédie musicale ou encore le conte musical.
En tout, ce sont 11 projets qui seront présentés sur la scène du Centre Équinoxe. Une part belle sera également donnée aux expositions : 9 seront mises en place à la Maison des Dauphins et dans le hall d'entrée du Centre Equinoxe. Au menu : peinture, modelage, sculpture, arts plastiques... Bonnes découvertes !

20 TERRE DE JEUX 24

LA TOUR DU PIN
AU RYTHME DES JEUX

PROGRAMME

1ER MARS
CARNAVAL DES ENFANTS
Par l'Association Familiale
Centre-ville, salle Equinoxe

6 & 7 AVRIL
BATTLE HIP HOP
Par Fit Sporting
Halle des Sports

4 MAI
JOURNÉE DES ENFANTS
Par la Ville et le Conseil Municipal d'Enfants
Hauts de Saint Roch

4 MAI
TOURNOI ROBOTS SUMO
Par Tic et Sciences
Salle Equinoxe

DE FIN MAI À JUILLET
EXPOSITION STREET ART
Par la MJC/EVS
Salle Equinoxe, sous les Halles, MJC/EVS

8 & 9 JUIN
NUIT DU BADMINTON
Par le Badminton Club des Vallons de la Tour
Halle des Sports

13 JUIN
SPECTACLE « OLYMPICORAMA, ÉPREUVE DU MARATHON », DE LA CIE VERTICAL DÉTOUR
Par la Ville
Salle Equinoxe

15 JUIN
TOURNOIS DE VOLLEY
Par l'ASAP Volley (40 ans du club)
Stade, Halle des Sports

26 JUIN
CÉRÉMONIE DES MIRONS D'OR
Par la Ville
Salle Equinoxe

29 JUIN
GALA DE GYMNASTIQUE
Par Alerte Gym
Halle des Sports

2 JUILLET
OLYMPIADES SENIORS
Par le CCAS
Salle Equinoxe

12, 13 & 14 JUILLET
FÊTE DU MIRON
Par la Ville
Centre-ville

7 SEPTEMBRE
FORUM DES ASSOCIATIONS
Par la Ville
Gymnase des Dauphins

28 & 29 SEPTEMBRE
CHAMPIONNAT RUGBY-FAUTEUIL
Par le CSBJ-Handisport
Halle des Sports

SEPTEMBRE OU OCTOBRE
COURSE
Par Didi Association
Centre-ville

UN DIMANCHE À DÉFINIR
RANDONNÉES THÉMATIQUES
Par la Retraite Sportive Turripinoise

D'autres actions entrant dans le cadre du label TERRE DE JEUX pourront s'ajouter à la programmation 2024

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

RETOUR SUR...

Les Actus proposent aux associations cet espace pour vous informer de leurs actions passées.

KARATÉ CLUB

Wendy Buisson brille

En terminant 2e de la Coupe de la Ligue (Division 1) à Ceyrat le 3 février dernier, la benjamine Wendy Buisson a décroché sa sélection pour la Coupe de France Kumité. Rendez-vous à Bourg-de-Péage les 11 et 12 mai prochains.

MÉDAILLÉS MILITAIRES

Hommage aux morts pour la France

Le 5 décembre 2023, les Médaillés Militaires étaient présents à la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

LE CRI DE LA LANGOUSTE

Spectacle de contes

Les membres de la compagnie turripinoise Le Cri de la Langouste ont joué le 28 janvier dernier leur spectacle de contes intitulé « Mar'Ailes ». Deux représentations étaient programmées, pour le bonheur des petits et des grands...

ASAP VOLLEY

C'était carnaval !

18 équipes ont participé, le 11 février dernier à la Halle des Sports, au Tournoi carnaval organisé par le club.

LA TOUR PREND GARDE

Les châteaux forts à l'honneur

Une conférence sur les châteaux forts du Dauphiné était organisée le 10 janvier à l'occasion de la sortie du livre d'Eric Tasset sur cette thématique.

LE QUART-LIEU

Soirée jeux

L'association Le Quart-Lieu a proposé une soirée jeux le 27 janvier dernier. La bonne humeur était au rendez-vous !

FÊTE DU MIRON

LA TOUR DU PIN

Du 12 au 14 juillet 2024

Animations gratuites !

Renseignements : service culturel
04 74 97 59 73 | service-culturel@latourdupin.fr | latourdupin.fr

LA TOUR DU PIN
Vivre en Dauphiné

20 TERRE DE JEUX 24